



Lors du Conseil des ministres du 25 novembre 2015, une série de nominations et de permutation au sein de la Gendarmerie nationale malgache s'est opérée. Le Général de Brigade Maka Herman a été nommé Chef d'État-major du Commandement de la Gendarmerie nationale. Il succède au Général de Brigade Rasolofo Lumène Fidèle qui occupera le poste de second adjoint au Commandant de la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, le Colonel Andriamanana Solofonirina Maherizo a été nommé Directeur de la Communication et des Relations extérieures auprès du Secrétariat d'État chargé de la gendarmerie nationale. Et si le Colonel Rabearimahefa Andrianjanaka occupera le poste de Directeur des Ressources humaines du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Colonel Rakotobe Christian, lui, sera Coordonnateur de l'Office pour la lutte contre le trafic de stupéfiants. A un mois de la Nativité, ces nominations et permutation soudaines apporteront-elles un nouveau souffle chez les bérets noirs dont la cote de popularité a glissé dangereusement ces derniers temps ? Et qui sont-ils censés protéger et défendre dans la pratique?...

[ARTICLE LUMINEUX ICI](#)

mais

[ICI AUSSI](#)

-

[VIDEO ICI](#)

PRÉSIDENCE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL Conseil des Ministres

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGE
DE LA GENDARMERIE

- Décret abrogeant le décret n°2014-608 du 28 mai 2014 et portant nomination du Général de Brigade RASOLOFO Lumène Fidèle, Deuxième Adjoint au Commandant de la Gendarmerie Nationale.

- Décret abrogeant le décret n°2014-609 du 28 mai 2014 et portant nomination du Général de Brigade MAKHA Herman, Chef d'État-major du Commandement de la Gendarmerie Nationale.

- Décret abrogeant le décret n°2014-602 du 28 mai 2014 et portant nomination du Colonel ANDRIAMANANA Solofonirina Maherizo, Directeur de la Communication et des Relations extérieures auprès du Secrétariat d'État chargé de la Gendarmerie Nationale.

- Décret abrogeant le décret n°2014-615 du 28 mai 2014 et portant nomination du Colonel RABEARIMAHEFA Andrianjanaka, Directeur des Ressources Humaines du Commandement de la Gendarmerie Nationale.

- Décret abrogeant le décret n°2014-604 du 28 mai 2014 et portant nomination du Colonel RAKOTOBE Christian, Coordonnateur de l'Office pour la lutte contre le trafic de stupéfiant auprès du Secrétariat d'État chargé de la Gendarmerie Nationale.

Jeannot Ramambazafy – 26 novembre 2015